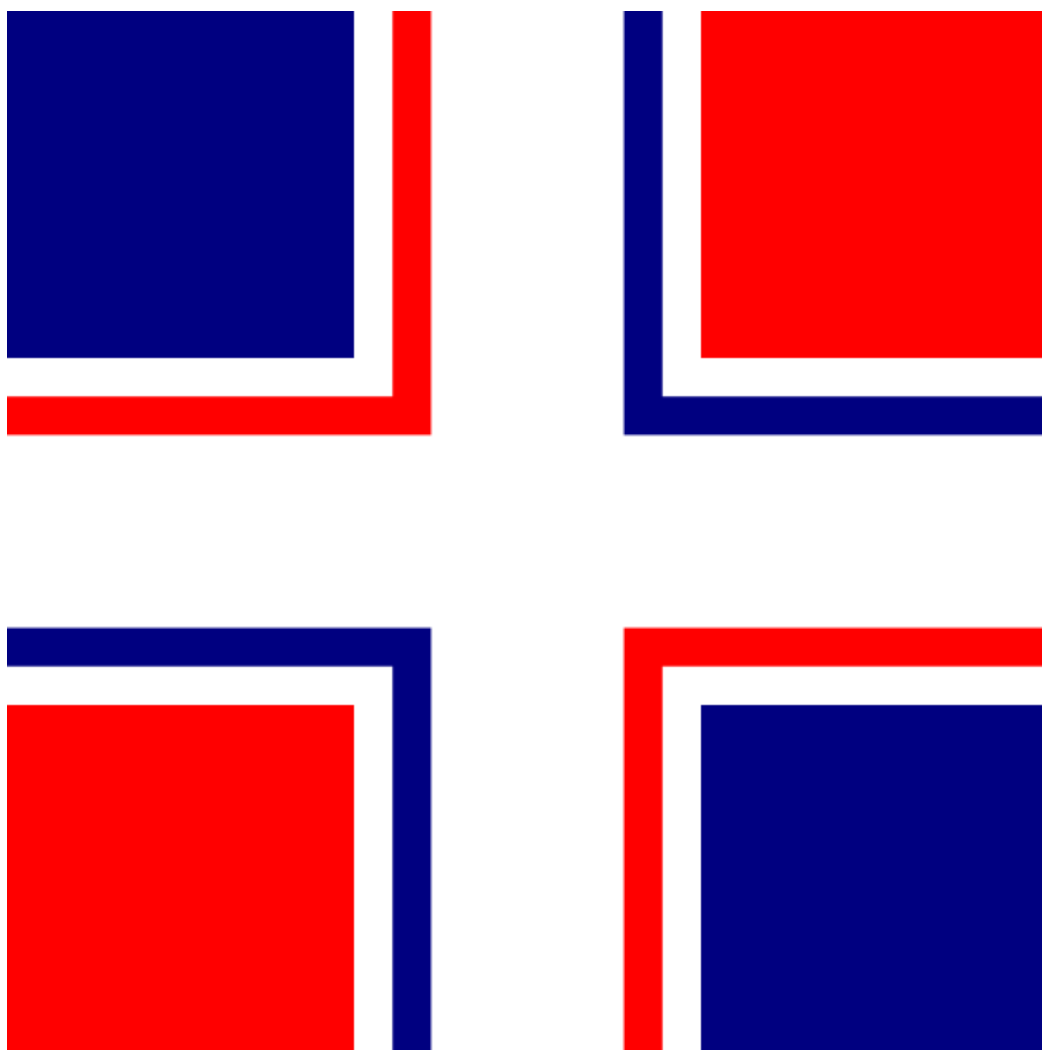




POURQUOI DOTER SA COMMUNE D'UN DRAPEAU ?

NASHA GAGNEBIN

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE VEXILLOLOGIE - SFV

MARS 2021

La vexillologie

Qu'est-ce que la vexillologie ?

La vexillologie est l'étude des drapeaux (sur terre) et des pavillons (sur mer). Le terme tire son origine du mot latin *vexillum* signifiant *étendard*.

Cette science étudie l'histoire des drapeaux et des pavillons, mais également la signification de ces derniers. Elle intègre dès lors généralement des notions de géographie, d'histoire et de science politique puisqu'un drapeau est souvent un objet portant une revendication géopolitique relative à une identité nationale voire régionale ou encore communale.

Alors que les drapeaux peuvent être considérés comme de simples objets décoratifs, ils contiennent en réalité bien plus qu'une vulgaire disposition de quelques symboles et de quelques couleurs. Souvent, un drapeau est un objet que l'on brandit afin de créer une identification commune (par exemple, le drapeau français lors de compétitions sportives) ou pouvant servir de simple représentation de tout un peuple et de ses institutions.

Les drapeaux en France

Les drapeaux sont présents dans la vie de tous les jours pour tout un chacun. Le drapeau national est souvent hissé sur les bâtiments publics, et dans certains

pays de l'Union européenne (UE), le drapeau européen bleu aux douze étoiles jaunes l'accompagne. Alors que des pays ont une tradition vexillologique extrêmement développée tels que la Suisse, les États-Unis ou encore le Canada et l'Autriche, d'autres, tels que la France ou l'Inde, n'en ont pas, l'héraldique et la vexillologie étant notamment en France, à tort, souvent assimilés à la monarchie et, de fait, à des valeurs peu républicaines.

Dans la première catégorie de pays, des règlements très stricts, édictés soit par les ministères de la culture et du patrimoine (Canada), soit par ceux de la défense (Suisse) ou de l'intérieur (États-Unis), viennent indiquer où, quand et comment hisser un drapeau, dans quel ordre, à quelle occasion ou règlent encore des questions de protocole.

En France, le ministère de l'intérieur a édité une brochure intitulée *Le protocole à l'usage des maires*¹ qui fixe quelques règles de protocole qui ne sont, à vrai dire, que très mal et peu respectées par les collectivités locales.

Le récent redécoupage des régions a par ailleurs confirmé certains drapeaux comme représentatifs d'anciennes entités tels que celui de la Corse, le drapeau de la Bretagne ou encore le drapeau de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais d'autres régions ont décidé de doter leurs institutions d'un nouveau drapeau. Par exemple, les régions de Bourgogne-Franche-Comté et d'Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que de Nouvelle-Aquitaine se sont dotées d'un drapeau régional en 2017, inaugurés en grande pompe par la présidence de la région. La région Normandie a même à cet effet invité la population à hisser le drapeau

¹ https://www.interieur.gouv.fr/content/download/75378/553356/file/2014-protocole%20et%20port-echarpe%202014_12%20pages.pdf

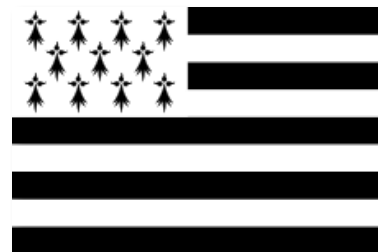
normand constitué de deux léopards jaunes sur fond rouge. Mais force est de constater qu'actuellement, les collectivités locales continuent de hisser des drapeaux publicitaires souvent constitués d'un fond blanc et du logo de la ville ou de la région.

Ceci est dommage pour plusieurs raisons et notamment pour le fait que :

- L'héraldique française, si elle est largement inconnue du grand public, est très riche et complète. Presque chaque village, commune ou ville possède des armoiries. À Paris, les vingt arrondissements ont tous leurs propres armoiries.
- Un drapeau armorié, c'est-à-dire tiré des armoiries, est toujours plus joli visuellement qu'un logo imprimé sur un drap blanc que l'on ferait flotter au vent.



Drapeau de la Corse



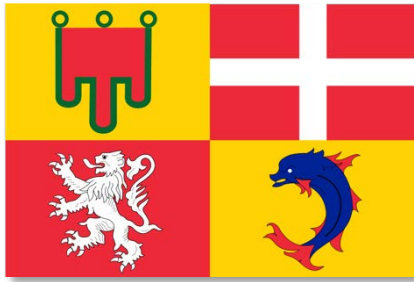
Drapeau de la Bretagne



Drapeau de Provence-Alpes-Côte d'Azur



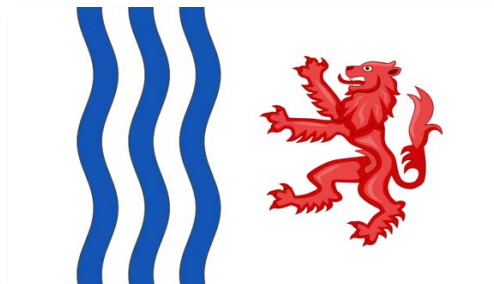
«Drapeau» de l'Île-de-France



Drapeau d'Auvergne-Rhône-Alpes



Drapeau de Bourgogne-Franche-Comté



Drapeau de Nouvelle-Aquitaine

La situation dans les villes et les communes

Dans les communes, la situation est tout aussi confuse. La majeure partie des communes possède des armoiries mais les communes ne possèdent aucun drapeau. Aussi, il est courant de retrouver le logo de la commune imprimé sur un drap blanc en guise de drapeau. Toutefois, comme nous l'avons vu précédemment, quasiment toutes les communes de France possèdent des armoiries. On peut dès lors se poser la question de l'utilité d'imprimer un logo plutôt que de réutiliser des éléments héraldiques sur un drapeau puisque les armoiries et les drapeaux sont de proches cousins.

Les grandes armoiries de Paris se retrouvent par exemple et de façon stylisée sur le logo utilisé par la municipalité.

Une facilité serait de reprendre les armoiries de la commune et de les disposer sur un fond uni, souvent blanc. C'est là une grave erreur puisque tant l'armoirie que le drapeau sont deux objets distincts l'un de l'autre.

Une seconde erreur serait de rajouter le nom de la commune en dessus ou en dessous de l'armoirie disposée sur un fond uni. Là aussi, c'est une erreur pour deux raisons :

- La première est qu'une armoirie doit se suffire à elle-même. C'est un élément que l'on distingue clairement et qui implique de fait la représentation de la commune. Soit on utilise une armoirie, soit on écrit le nom de la commune, mais l'association des deux est une faute.
- La seconde est qu'un drapeau doit être visible et reconnaissable au loin alors qu'il flotte. L'écriture est donc totalement déconseillée puisqu'elle serait illisible. En outre, il ne viendrait à l'esprit de personne d'écrire « FRANCE » sur le tricolore national. Les gens savent qu'un tricolore bleu – blanc – rouge *est* le drapeau de la France. La redondance est donc inutile.

Les grandes villes mondiales ont presque toutes un drapeau. Rome, Amsterdam ou encore Chicago et Montréal possèdent des drapeaux qui parfois reprennent des éléments héraldiques, parfois une simplification des armoiries ou simplement ses couleurs, et parfois une construction totalement différente et n'ayant aucun lien avec les armoiries :

AMSTERDAM



CHICAGO



MONTRÉAL

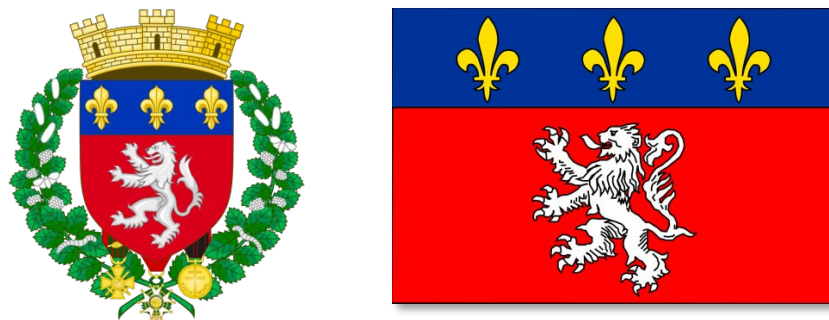


ROME

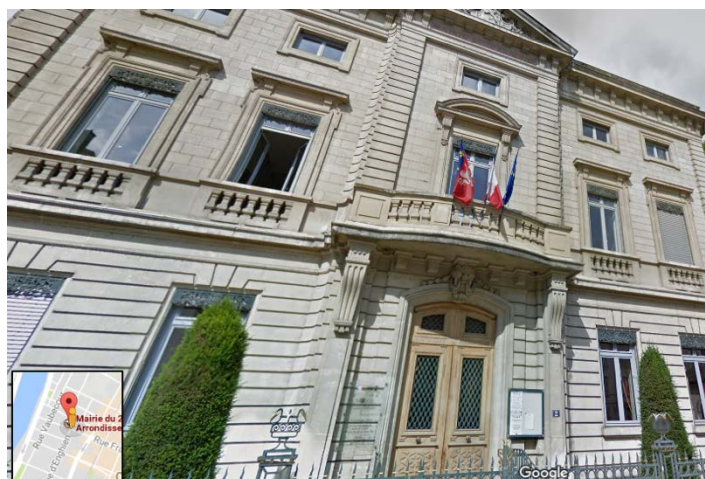


La mairie de Montréal a par ailleurs communiqué en grande pompe² le 13 septembre 2017 sur la modification du drapeau de la ville intégrant désormais un pin blanc, symbole des autochtones, jusque-là oubliés alors que la fleur de lys pour les descendants des Français, la rose pour les descendants des Anglais, le chardon pour les descendants des Écossais et le trèfle pour les descendants des Irlandais composaient le drapeau municipal.

En France, certaines villes hissent un drapeau sur les mairies d'arrondissements ou de secteurs. C'est le cas à Lyon où il est possible de constater, sur place et en ligne sur GoogleMaps, que chaque mairie d'arrondissement de la ville de Lyon hisse le drapeau de la ville à gauche, le drapeau français au centre à la place d'honneur, et le drapeau européen à droite sur leur fronton.



*Grandes armoiries et drapeau de Lyon (© Wikipedia : G : Heraldier – D : MG****)*



² https://twitter.com/MTL_Ville/status/907960674159964161

(© GoogleMaps – 2017)

Le drapeau communal flotte également sur la mairie de Marseille, accompagné pour le coup du drapeau national, du drapeau européen et, à chaque extrémité, du drapeau de la Provence.

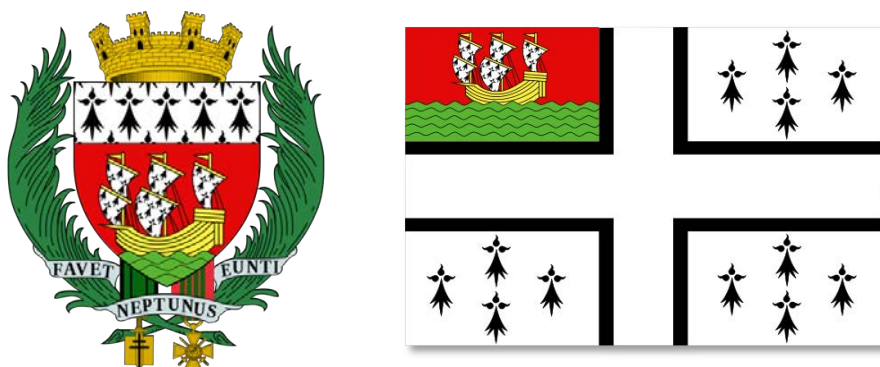


Grandes armoiries et drapeau de Marseille (© Wikipedia : G : Nichalp – D : Superbenjamin)



(© Wikipedia – Superbenjamin)

À Nantes, le drapeau trône fièrement sur le bâtiment de la mairie, avec le drapeau français et le drapeau européen. Il est intéressant de noter qu'à Nantes, le drapeau n'est pas armorié. Les armoiries sont différentes du drapeau même si des charges héraldiques (l'hermine et le bateau) se retrouvent tant sur le drapeau que sur l'armoirie.



Grandes armoiries et drapeau de Nantes (© Wikipedia - Oie blanche)



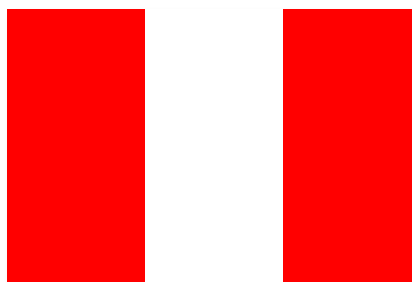
(© GoogleMaps – 2017)

Dans une ville de taille plus modeste Mulhouse, on voit flotter (en 2017) le drapeau français, le drapeau européen, le drapeau de la région, le drapeau du département et le drapeau carré municipal (probablement par héritage héraldico-vexillologique et historique de la ville avec la Suisse) devant le bâtiment de la mairie.



(© GoogleMaps – 2017)

Enfin, à Saint-Tropez, les armoiries utilisées par les services municipaux sont très différentes du drapeau rouge-blanc-rouge hissé à travers la ville.



Armoiries et drapeau de Saint-Tropez (© Wikipedia – G : Spedona – D : Ninane)



(© Google Maps – 2016)

À Paris, le drapeau ne flotte que très rarement sur les bâtiments publics alors que l'on peut apercevoir les armoiries à plusieurs endroits. L'unique endroit où le drapeau municipal est hissé à plusieurs reprises est au parc des expositions à la porte de Versailles. Toutefois, un énorme drapeau est souvent exposé dans la salle de réception de l'hôtel de ville lors d'événements officiels même si l'ordre protocolaire laisse largement à désirer.



(G : © Twitter Paris – 15.01.2015 – D : © GoogleMaps)

Pourquoi doter sa commune d'un drapeau ?

Offrir à sa commune un drapeau est intéressant à plusieurs niveaux. Premièrement, si les armoiries sont parfaites pour constituer l'identité d'une commune sur les documents imprimés et les surfaces rigides, un drapeau permet d'assurer la visibilité de la commune partout où on le hisse et le fait flotter.

En outre, un drapeau est un objet pouvant être un élément décoratif non négligeable. Accompagnées du drapeau national, du drapeau européen voire du drapeau de la région, la taille et la présence d'un drapeau sont des éléments visuels extrêmement importants en communication, notamment en communication politique.

De plus, un drapeau armorié ou respectant les constructions basiques d'un drapeau non-commercial et n'étant donc pas constitué d'un vulgaire logo imprimé sur un drap blanc, donne bien plus de solennité aux événements organisés par les institutions municipales.

Enfin, un drapeau communal permet également aux citoyens d'affirmer de façon ostentatoire, s'il est par exemple accroché aux fenêtres ou hissé sur un mât dans le jardin d'un particulier, un attachement à leur région ou à leur commune.

Comment créer un drapeau ?

S'il peut être intéressant de demander l'avis des habitants d'un territoire concerné par la création d'un drapeau dans un cadre de création participative,

il faut toujours garder à l'esprit qu'un bon drapeau est un drapeau au design simple et compréhensible.

Une possibilité est de transformer les armoiries communales et de transposer ses éléments sur le drapeau. On appelle cela un drapeau armorié. En Suisse, pays de tradition vexillologique par excellence, tous les drapeaux des collectivités territoriales (communes, cercles, districts, cantons et confédération) sont des drapeaux armoriés. Ainsi le drapeau du village est identique aux armoiries.

Les exemples cités auparavant montrent qu'il est possible de créer un drapeau n'ayant aucun lien avec les armoiries mis à part éventuellement ses couleurs. Les cas de Rome ou de Chicago sont extrêmement parlants. Dans ces deux villes, les drapeaux n'ont aucune allusion aux motifs héraldiques des armoiries communales respectives.

La Société Française de Vexillologie (SFV) qui a pour mission de faire connaître les drapeaux et de les étudier, a également vocation à accompagner gratuitement les institutions désireuses de se doter d'un drapeau.

Ainsi, un concours organisé pour la création d'un drapeau, comme ce fut le cas, avec un superbe résultat, en Afrique-du-Sud ou actuellement aux États-Unis (où plusieurs drapeaux constitués d'armoiries et de dates écrites en dessous sont modifiés ou remplacés pour se conformer à un bon usage vexillologique), pourrait être parrainé et supervisé par la SFV. Ses membres pourraient ainsi expliquer aux élus et services municipaux pourquoi telle proposition est intéressante, pourquoi telle autre proposition le serait moins et ce qu'il faut éventuellement modifier ou améliorer. Le regard bienveillant de la SFV permettrait ainsi aux collectivités de ne pas se doter d'un drapeau illisible ou mal conçu, comme c'est malheureusement souvent le cas.

EXEMPLE RÉALISÉ AVEC LE CONCOURS DE LA VILLE DE CHÂTEAU-THIERY (AISNE)

Propositions d'un drapeau armorié pour Château-Thierry

Avant le 23 juin 2019, la Ville de Château-Thierry n'avait apparemment aucun drapeau. En revanche, la ville possédait de très belles armoiries que l'on peut notamment retrouver en photo de profil sur son compte Twitter.

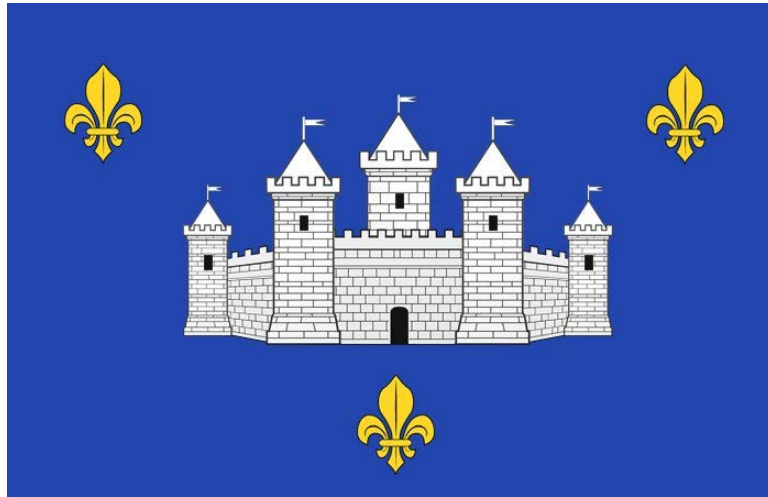
La description héraldique trouvée sur Wikipedia est « *D'azur au château de cinq tours couvertes d'argent, ouvert, ajouré et maçonné de sable, accompagné de trois fleurs de lys d'or.* »

Une autre description héraldique trouvée sur armorialdefrance.fr est « *(1780) D'azur au château composé de cinq tours couvertes d'argent pavillonnées et girouettées du même, posé en fasce, accompagné de trois fleurs de lis d'or.* »

Les armoiries sont donc décrites de plusieurs façons et différentes versions peuvent en être trouvées sur internet :

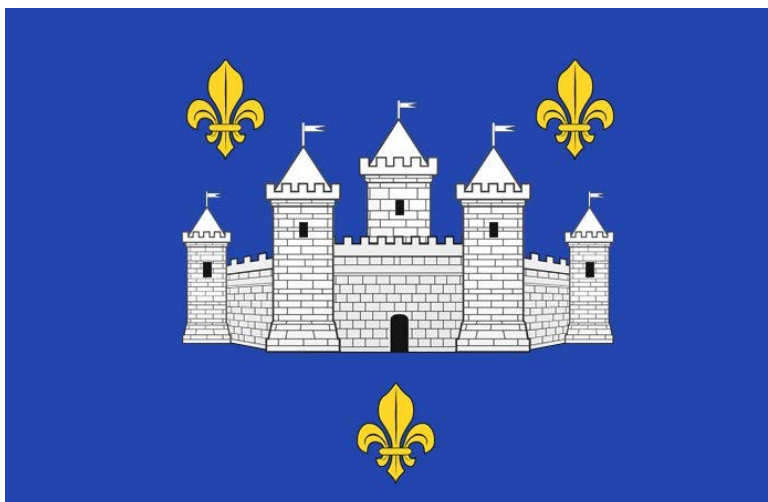
	Armoiries trouvées sur Wikipédia. • Aucune réelle mise en perspective du château • Pas de drapeau flottant sur les toits
	Armoiries trouvées sur le site internet <i>Armorial de France</i> • Perspective du château existante • Drapeaux flottants existants de couleur jaune
	Armoiries tirées de l'Armorial général de France, Charles d'Hozier (éd. 1696) • Le château est en perspective mais aucun mur ne relie les tours • De petits points blancs pourraient représenter des drapeaux flottants sur les tours
	Grandes armoiries utilisées sur le compte de Twitter de Château-Thierry • Perspective du château, mur et drapeaux blancs flottants existants
	Armoiries sculptées sur la gare de l'Est à Paris • Nombre de bâtiments fixé à 3 et non 5 • Deux drapeaux flottent de droite à gauche et un drapeau flotte de gauche à droite

Si l'on tenait compte du nombre de cinq tours, représentation la plus commune, des drapeaux flottant dans le vent dans la même direction, d'une perspective des murs et des tours ainsi qu'en respectant les couleurs des armoiries, le drapeau armorié de la ville de Château-Thierry pourrait être le suivant :



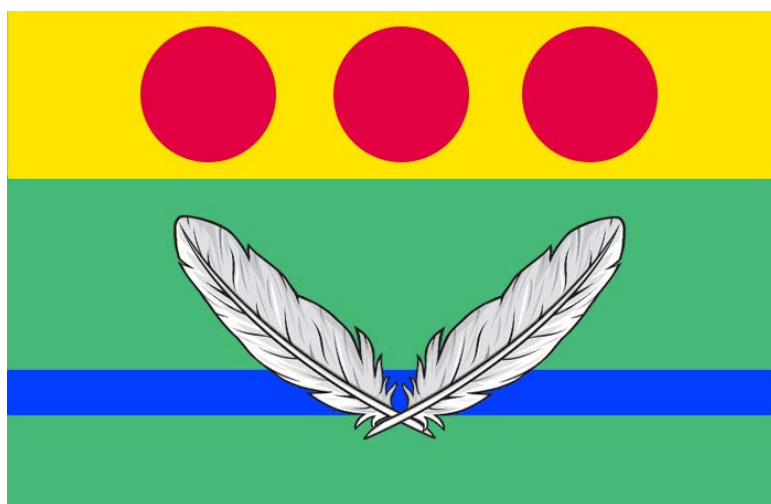
(Dessin : Nasha Gagnebin)

Ci-dessous, une seconde version avec les fleurs de lys du haut resserrées. Toutefois, un drapeau armorié (venant d'une armoirie) peut être légèrement modifié. En effet, si l'armoirie oblige le dessin à être contraint par la forme de l'écu, le drapeau n'a pas cette contrainte compte tenu d'un champ bien plus large.



(Dessin : Nasha Gagnebin)

Toutefois, comme on a pu le voir dans les exemples décrits auparavant notamment pour Chicago ou Saint-Tropez, rien n'impose qu'une armoirie doive obligatoirement être transférée sur un drapeau pour en faire un drapeau armorié. Il est tout à fait possible et même encouragé, de créer un drapeau s'affranchissant plus ou moins des armoiries communales :



(Dessin : Nasha Gagnebin)

Le drapeau ci-dessus est un exemple de ce qu'un drapeau non armorié pourrait être pour Château-Thierry. L'explication du drapeau est la suivante :

Le jaune représente le soleil permettant à la région d'être un terroir viticole. Les trois ronds rouges, rappel aux trois fleurs de lys des armoiries, représentent symboliquement les grains de raisins rappelant l'industrie vinicole locale. Le vert représente l'agriculture et les vignes et la bande bleue la Marne. La disposition de cette bande en bas du drapeau représente géographiquement le lieu où coule la Marne par rapport à la ville. Enfin, les deux plumes croisées sont un rappel direct à Jean de la Fontaine, poète, dramaturge, romancier, fabuliste et librettiste, né à Château-Thierry en 1621.

Une autre possibilité retiendrait des qualités du drapeau armorié mais également du drapeau ci-dessus.

Le fond bleu et les fleurs de lys seraient repris mais le château serait remplacé par les deux plumes en lien avec Jean de la Fontaine. Les mêmes caractéristiques géographiques seraient reprises pour la Marne, cette fois-ci traduite par la ligne blanche, de la couleur du château des armoiries.



(Dessin : Nasha Gagnebin)

Bien d'autres exemples pourraient être créés, pensés, imaginés.

L'histoire et la géographie peuvent être sources d'inspiration(s) afin de créer un drapeau moderne, dynamique, coloré, et hissé fièrement sur le fronton de l'hôtel de ville, au centre d'un rond-point, là où la municipalité a financièrement participé à la construction d'un lieu, aux fenêtres ou dans les jardins de particuliers, en n'oubliant jamais qu'un drapeau est un objet de rassemblement et d'appropriation qui va bien au-delà d'un simple bout de tissu hissé uniquement en des occasions solennelles.

Cas pratique : déroulé de la procédure avec la Mairie de Château-Thierry.

En janvier 2019, le Maire Sébastien Eugène a décidé de doter sa ville d'un drapeau sur proposition de la SFV avec une aide logistique complètement gratuite de la SFV.

En mars 2019, la Mairie de Château-Thierry a invité la SFV à faire une présentation de 45 minutes sur la vexillologie devant les citoyens de la commune. Cette présentation a lancé le début du concours municipal.

Les associations de porte-drapeaux et les sociétés d'histoire locales ont été également invitées à cette conférence afin de saisir l'opportunité de doter la ville d'un nouveau drapeau. Le concours a ensuite été lancé et les écoles, les sociétés et associations ainsi que les particuliers ont pu envoyer leurs propositions à la Mairie.



CRÉONS NOTRE DRAPEAU

pour Château-Thierry

**Concours ouvert à tous
du 22 mars au 14 avril 2019**

Inscriptions : www.chateau-thierry.fr

LANCEMENT OFFICIEL

et conférence de la Société française de vexillologie
Un drapeau, pourquoi et comment ?

Vendredi 22 mars 2019 - 18h30
Médiathèque Jean Macé



www.chateau-thierry.fr



[ville.chateau-thierry](https://www.facebook.com/ville.chateau-thierry)



[@chateau_thierry](https://twitter.com/chateau_thierry)



communication@ville.chateau-thierry.fr

(Recto du support de communication ad hoc de la Ville de Château-Thierry)



INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Mail :

Téléphone :

☐ Je m'inscris en mon nom

☐ pour un groupe (préciser la nature: Ex. : classe de CE2 de l'école de la Bizerie) :

☐ pour un tiers mineur (nom, prénom, âge) :

Règlement

La mairie de Château-Thierry organise un **concours gratuit pour la création d'un drapeau pour la ville**. Ce concours intitulé **Créons notre drapeau pour Château-Thierry** est ouvert du 22 mars au 14 avril 2019.

Ce concours est ouvert à tous, individuels ou groupes. Dans le cadre d'une participation collective, une illustration sera présentée sous la responsabilité d'une personne. Toute personne mineure doit être représentée par un responsable majeur. Une seule participation est admise par personne (même nom et mêmes coordonnées).

L'inscription doit être déposée avant le 14 avril 2019. Elle doit comprendre le bulletin d'inscription dûment renseigné et l'illustration. Tout formulaire incomplet ou illisible sera considéré comme nul.

Les participants doivent envoyer une illustration (toutes techniques) au format A4. Envoi postal, numérique ou dépôt physique (communication@ville-chateau-thierry.fr - Mairie de Château-Thierry, place de l'Hôtel de ville - 02400 Château-Thierry).

Le drapeau doit être simple (il doit pouvoir être dessiné par un enfant et être immédiatement reconnaissable), **coloré** (pas plus de trois couleurs ayant une signification réelle pour la ville), **symbolique** (évoquer un symbole fort à la ville de Château-Thierry), **sans aucune inscription et unique**.

A l'issue de ce concours, un jury sollicité par la municipalité sera chargé de sélectionner quatre illustrations qui feront l'objet d'une consultation finale ouverte à tous, via le site www.chateau-thierry.fr et l'application mobile Château-Thierry entre le 17 et le 28 avril 2019. Les lauréats de cette étape de sélection seront conviés à une cérémonie

de remise de prix lors de laquelle les dotations seront attribuées par le jury (les lauréats ne pouvant se déplacer seront invités à retirer leurs lots à la mairie).

Le nom du lauréat final sera dévoilé par la municipalité via ses différents supports de communication courant mai 2019. Le drapeau sera officiellement dévoilé dans le cadre de la Fête Jean de La Fontaine le 23 juin 2019. Le lauréat sera informé de sa sélection au plus tard le 20 mai 2019 et convié à une cérémonie de remise de prix.

Les participants autorisent la mairie de Château-Thierry à utiliser leurs illustrations et noms dans toute manifestation ou publication promotionnelle liée à la présente opération, ou toute autre publication interne à la mairie, sans que cette utilisation puisse ouvrir d'autres droits que le prix gagné. La mairie de Château-Thierry se réserve éventuellement le droit d'utiliser les informations portées sur le formulaire d'inscription ainsi que les illustrations fournies à toute fin qu'elle jugera utile. Conformément à l'article 34 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, les candidats disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant. Ils pourront informer à tout moment la mairie de leur souhait de ne pas voir ces informations communiquées pour les documents non encore imprimés à la date de la demande. L'auteur s'engage à respecter la loi en vigueur sur le droit à l'image, la collectivité ne sera nullement tenue responsable du non respect de cette loi. La mairie se réserve le droit d'écourter, proroger ou annuler la présente opération si les circonstances devaient l'exiger. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. Aucune illustration à caractère licencieux, pornographique, dégradant ou discriminatoire ne sera acceptée. Le fait de participer à cette opération implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Renseignements complémentaires

mairie de Château-Thierry - 03 23 84 87 06 - communication@ville-chateau-thierry.fr

(Verso du support de communication ad hoc de la Ville de Château-Thierry)

La PQR s'est fait l'écho du concours via plusieurs articles de presse.

23.03.2019 :

Comment illustrer le drapeau de la ville de Château-Thierry ?

<https://abonne.lunion.fr/id52330/article/2019-03-21/comment-illustrer-le-drapeau-de-la-ville-de-chateau-thierry>

28.04.2019 :

Votez pour choisir le drapeau de la ville de Château-Thierry

<https://abonne.lunion.fr/id61238/article/2019-04-28/votez-pour-choisir-le-drapeau-de-la-ville-de-chateau-thierry>

21.05.2019 :

À Château-Thierry, fleurs de lys, château médiéval et Champagne sur le drapeau de la ville

<https://abonne.lunion.fr/id66467/article/2019-05-21/chateau-thierry-fleurs-de-lys-chateau-medieval-et-champagne-sur-le-drapeau-de-la>

En outre, la Ville a communiqué via les réseaux sociaux sa volonté d'associer les associations, les sociétés et les particuliers à participer à ce concours en postant régulièrement l'évolution des événements :

Ville Château-Thierry
18 mars · 🌐

J'aime la Page

La Ville de Château-Thierry en appelle à l'artiste qui sommeille en vous...
Un concours se prépare... Le thème est simple: "Créons notre drapeau pour Château-Thierry"
--Lancement officiel le Vendredi 22 Mars à 18h30 à la Médiathèque Jean Macé--
Vous avez jusqu'au 14 Avril pour participer en envoyant une illustration au format A4.
(Par mail à communication@ville-chateau-thierry.fr / sur place ou par courrier à Mairie de Château-Thierry, place de l'Hôtel de ville - 02400 Château-Thierry).
Bonne chance à tous!

19 likes · 9 commentaires · 16 partages

J'aime Commenter Partager

Ville Château-Thierry
9 avril · 🌐

J'aime la Page

Plus que 5 jours pour participer au concours "Créons notre drapeau pour Château-Thierry"!
Besoin d'un peu d'aide dans cette dernière ligne droite?
Petite piqûre de rappel... Il s'agit d'une illustration au format A4 (toute technique).
Le drapeau doit être:
-SIMPLE
-COLORÉ (3 couleurs max)
-SYMBOLIQUE
-SANS AUCUNE INSCRIPTION
Pour vous aiguiller, quelques précisions en exemple (à faire/ne pas faire).
Alors à vos crayons!
Le drapeau choisi sera dévoilé le 23 Juin prochain lors de la Fête Jean de La Fontaine.



8 likes · 6 commentaires · 5 partages

J'aime Commenter Partager

APAC FRANCE
@FranceApac

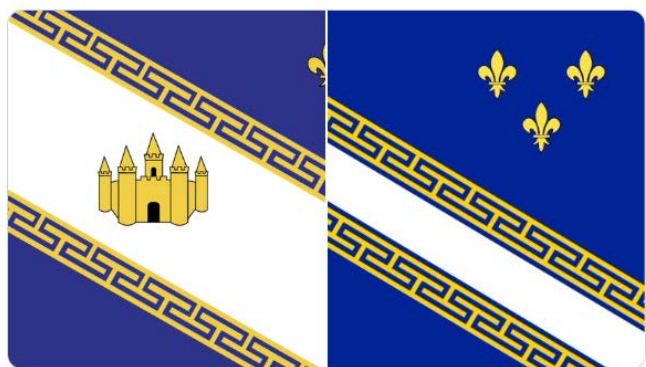
Le président de l'APAC (à gauche) participait cet après-midi au jury qui statua sur le futur drapeau de la ville de Château-Thierry. Résultat communiqué dans les prochaines semaines.



6:32 PM · 19 avr. 2019 · Twitter for Android

Château-Thierry
@chateau_thierry

Voici les 2 drapeaux sélectionnés pour le concours "Créons notre drapeau pour Château-Thierry". A vos votes!



11:46 AM · 24 avr. 2019 · Twitter Web Client

9 Retweets · 40 J'aime

Ville Château-Thierry a créé un sondage. 24 avril · 🌐

--- CONCOURS CRÉONS NOTRE DRAPEAU ---

Ça y est, le jury a tranché!

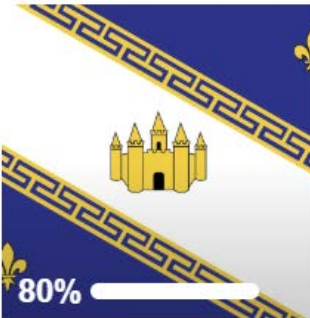
Vous êtes nombreux à avoir participé au concours "Créons notre drapeau pour Château-Thierry".

Voici les 2 finalistes! A vous de jouer!

Vous pouvez voter pour votre drapeau préféré jusqu'au mercredi 1er mai!

Le nom de l'heureux gagnant sera dévoilé courant mai.

Encore bravo à tous les participants!



80%

Drapeau N°1 ✓



20%

Drapeau N°2

Ce sondage est terminé. 798 votes

36 45 commentaires 20 partages

Ville Château-Thierry 17 mai · 🌐

Jeanne CATHE a eu l'honneur de recevoir le prix du public dans le cadre du concours "Créons notre drapeau" des mains de Monsieur le Maire. La cérémonie de remise des récompenses a permis de remercier tous les participants et également de remercier le jury qui s'était réuni lors de la phase de sélection. Le nouveau drapeau de Château-Thierry inaugurera le défilé des fêtes Jean de la Fontaine, le dimanche 23 juin.






49 7 commentaires 3 partages

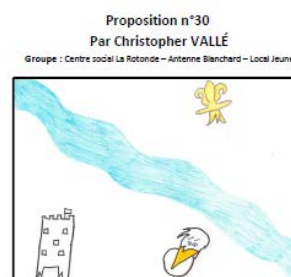
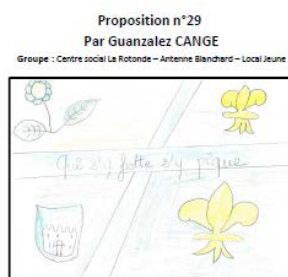
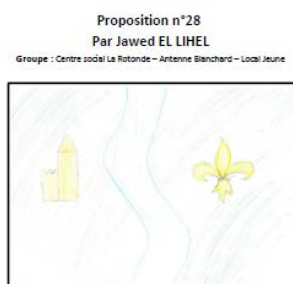
Enfin, la participation au concours a été importante et intéressante. Le jury était composé du Maire Sébastien Eugène, de Christophe Delannoy, président de l'Association des Porte-drapeaux de l'Arrondissement de Château-Thierry, de Jean-Claude Blandin, président de la société historique et archéologique de Château-Thierry, de Bernard Caron, historien et auteur local, d'Antoinette Douty, présidente du Conseil citoyen de Blanchard, de Claudine Petit et Christine Lahaye, représentantes du Conseil des sages.

Le drapeau choisi fut celui qui a récolté le plus de voix sur les fonctions sondages de Facebook et de Twitter ainsi que dans les urnes disposées dans la ville lors de foires et d'événements, invitant les citoyens à voter pour leur drapeau préféré.

Voici les propositions reçues dans le cadre du concours.



PROPOSITIONS DE DRAPEAUX (suite)





PROPOSITIONS DE DRAPEAUX (28 candidatures : 34 propositions – Actualisé le lundi 15 avril 2019 à 15h)

Proposition n°1
Par Jean-Pierre DORLÉ



*Château-Thierry Ville des Fables
Le plus, et ne rompas pas*

Proposition n°2
Par Laurent DEVAUX



Proposition n°3
Par Yannick CLÉARC'H



PROPOSITIONS DE DRAPEAUX (suite)

Proposition n°4
Par Christophe ROMEU



Explication facultative
Choix de la composition :

- les trois couleurs Républicaines pour rappeler l'importance de la ville dans l'histoire de France ;
- un fond bleu pour évoquer la Marne et l'axe Reims-Paris ;
- un rond blanc pour symboliser l'île et/ou une touraille fortifiée vue du dessus ;
- un triangle rouge pour évoquer l'attractivité de la ville et sa position dans l'axe Reims-Paris ;
- deux petits ronds blancs pour évoquer des bulles de Champagne ;
- le tout permettant d'évoquer la célèbre fable de Jean de La Fontaine "le corbeau et le renard" - "maître corbeau [...] tenait en son bec un fromage..."

Proposition n°5
Par Elia MALANDA (8 ans)



Proposition n°6
Par Elise MALTHET



Explication facultative

Concernant les symboles : on retrouve le château de Thierry, le Corbeau et le Renard de Jean de la Fontaine et la Marne.

Concernant les couleurs :
Le bleu de la Marne, représente l'eau et la vie, mais aussi le calme, la paix et la sérénité qui borde notre ville, c'est aussi la couleur de fond du logo de la ville.

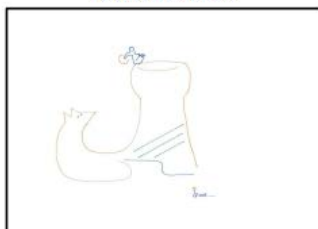
La couleur orange du renard correspond au rythme, à la fougue du renard, ce qui correspond bien à la ville pour toutes les activités et événements proposés en son sein. L'orange se rapproche également du jaune du logo de la ville.

Les gris, du château et du corbeau sont des couleurs neutres symbole de l'autonomie, de l'élégance et du futurisme.



PROPOSITIONS DE DRAPEAUX (suite)

Proposition n°7
Par Vincent CONRAD



Proposition n°8
Par Nasha GAGNEBIN



Explication facultative

Couleurs :
BLEU, BLANC & JAUNE
Ces couleurs sont tirées des couleurs que l'on retrouve sur les armoiries municipales de Château-Thierry.

Éléments – Le drapeau est divisé en 2 parties visuelles :

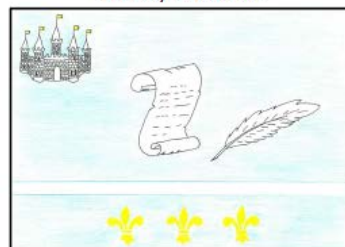
1) **PARTIE SUPÉRIEURE :**
Le **CHÂTEAU** est tiré des armoiries municipales et fait référence au château de Château-Thierry, monument et patrimoine de la Ville.

2) **PARTIE INFÉRIEURE :**
Les **PLUMES** font référence à Jean de La Fontaine, né à Château-Thierry. Elles font référence aux écrits et Poésies de Jean de La Fontaine.

Les **DEUX BANDES JAUNES** font référence au blason du Comté de Champagne. Château-Thierry en faisait partie historiquement. Normalement, le blason du Comté de Champagne est accompagné d'une bande blanche entre les deux bandes jaunes. Toutefois, la bande blanche est remplacée par une **ONDE BLANCHE** qui fait référence à la Marne, rivière qui s'écoule à travers la Ville.

La **RIVIÈRE (ONDE BLANCHE)** est placée en BAS du drapeau tout comme la Marne qui s'écoule dans la partie SUD du territoire de la Ville de Château-Thierry délimité géographiquement.

Proposition n°9
Par Evelyne PLATEAUX



PROPOSITIONS DE DRAPEAUX (suite)

Proposition n°10
Par Cíara VICTOIRE (9 ans)



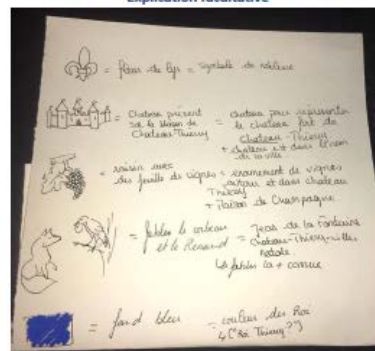
Proposition n°11
Par Kendra VICTOIRE (7 ans)



Proposition n°12
Par Chloé Vivien



Explication facultative





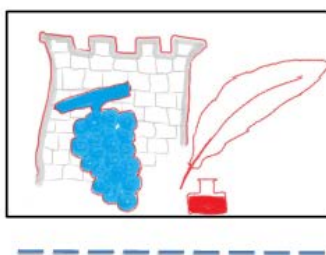
PROPOSITIONS DE DRAPEAUX (suite)

Proposition n°13
Par Abdallah GHALAYRNI

Groupe : Service ophtalmologique de l'hôpital Jeanne de Navarre



Proposition n°14
Par Francine BLETRY



Proposition n°15
Par Fabien CHÉBAUT (2 propositions)



Explication facultative

Notre proposition de drapeau se compose :

- d'un trapèze de couleur vert forêt, côté guindant du drapeau. La forme de ce trapèze rappelle la forme du pays de l'Omois. La couleur vert forêt symbolise bien entendu les plaines et les forêts du pays et de la vallée de la Marne. La couleur vert forêt est également un clin d'œil aux fonctions de maître particulier triennal des eaux et des forêts du duché de Château-Thierry qu'a tenu Jean de la Fontaine lorsqu'il était étoilé à Château-Thierry.
- de deux liserés de couleur bleu France qui rappellent la Marne et la Fausse Marne. La couleur bleu rappelle également les couleurs de Château-Thierry figurant sur son blason, mais également celles de la Champagne.
- d'un triangle de couleur jaune champagne, qui rappelle que Château-Thierry a été une ville de la Champagne et qu'elle en est aujourd'hui la porte occidentale.

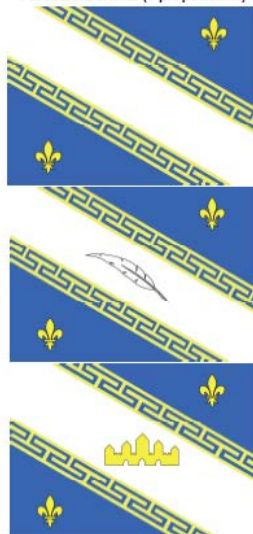


PROPOSITIONS DE DRAPEAUX (suite)

Proposition n°16
Par Florent MARTIN



Proposition n°17
Par Jeanne CATHÉ (3 propositions)



Proposition n°18
Par Luna LEROY



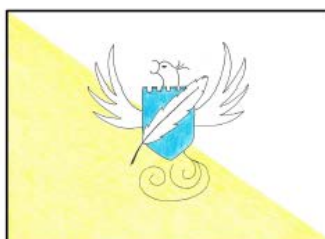


PROPOSITIONS DE DRAPEAUX (suite)

Proposition n°19
Par Manon BOUTEILLE (10 ans)



Proposition n°20
Par Manon COROUGE



Proposition n°21
Par Marie-Hélène DIETRE DIBERDER

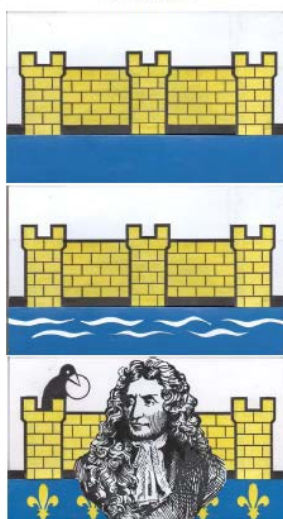


PROPOSITIONS DE DRAPEAUX (suite)

Proposition n°22
Par Hermann et Monique
Groupe : Unité locale de la Croix-Rouge de Château-Thierry



Proposition n°23
Par M. SCOUBE



Proposition n°24
Par Olivia PERRIER
Groupe : Classe de CM1 - Les Hérissons





PROPOSITIONS DE DRAPEAUX (suite)

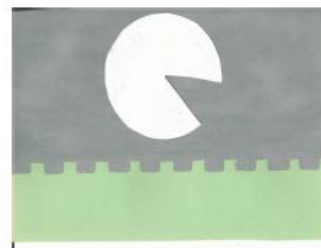
Proposition n°25
Par Simagül AKSU (7 ans)



Proposition n°26
Par Sébastien HINCELIN



Proposition n°27
Par Sylvia WADDINGTON



Explication facultative

J'ai voulu représenter les créneaux d'un château et le fromage du corbeau de Jean de la Fontaine et le fait qu'il fallait qu'il soit facilement copié par des enfants m'a inspiré.

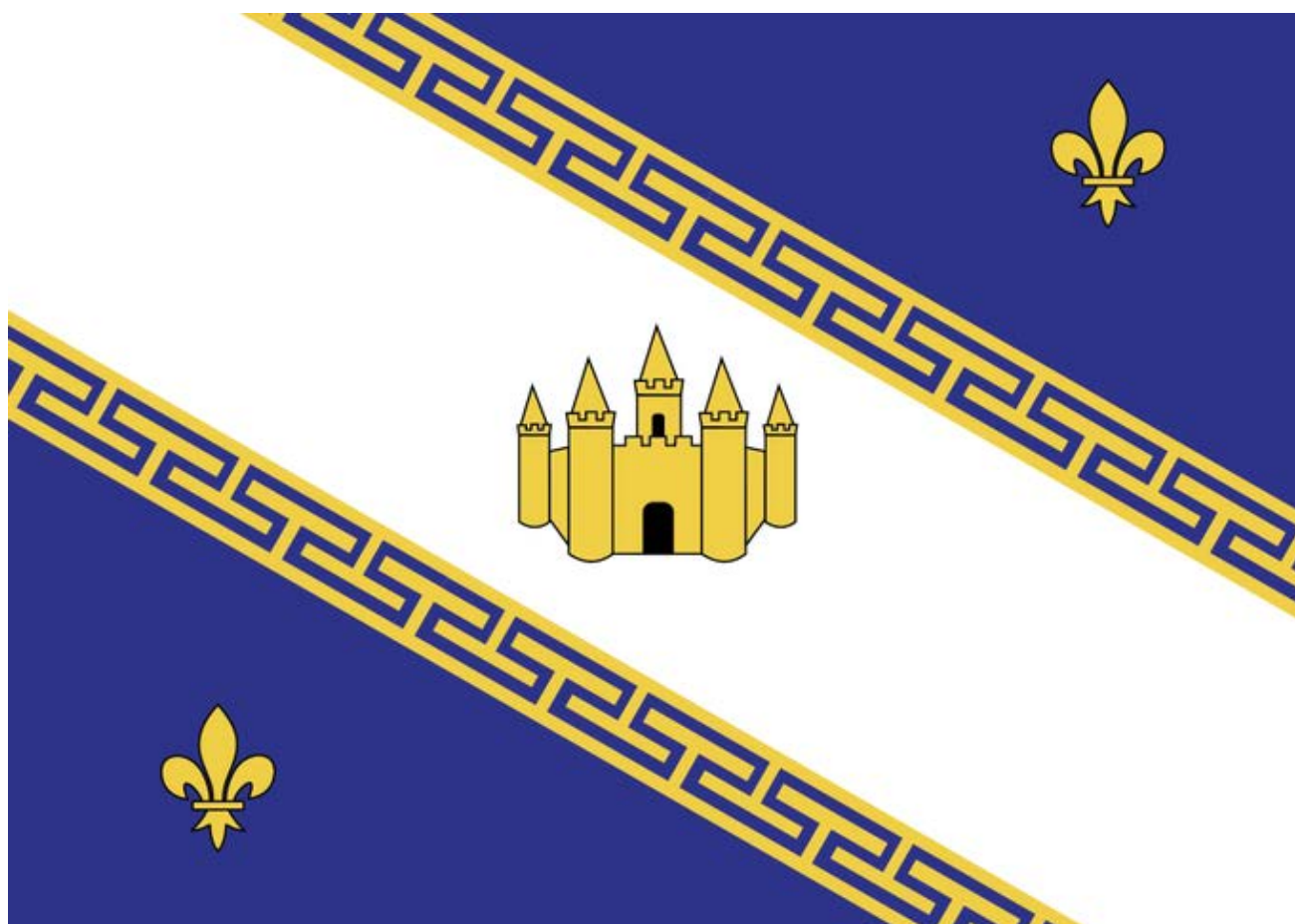
Les sociétés locales et notamment l'Association des Porte-Drapeaux ont participé activement à ce concours.

Le drapeau a été hissé sur le pont de la ville et les monuments pour le 23 juin, fête de la Saint-Jean célébrée par la commune.



(Photos : Compte Facebook Ville de Château-Thierry)

D'autres initiatives sont en cours, notamment à Quiberon (Bretagne).



Nouveau drapeau officiel de Château-Thierry (Aisne)

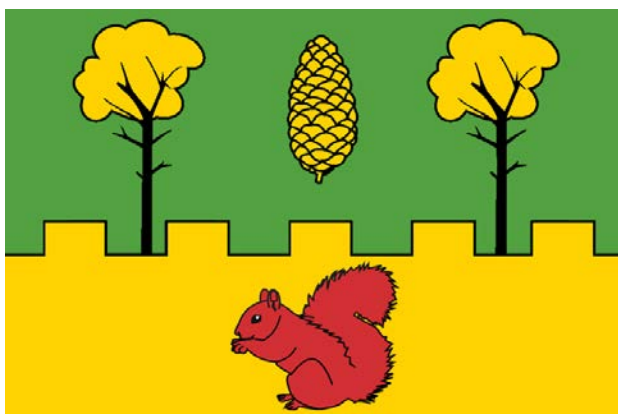
Cas pratique : déroulé de la procédure avec la Mairie de La Lande-Chasles.

Lors d'un concours organisé sur Twitter en 2020 sur les plus belles armoiries de France, la Lande-Chasles, 124 habitants, plus petite commune du département du Maine-et-Loire, a remporté le jeu avec un engouement tout particulier, battant au passage les armoiries de grandes villes.

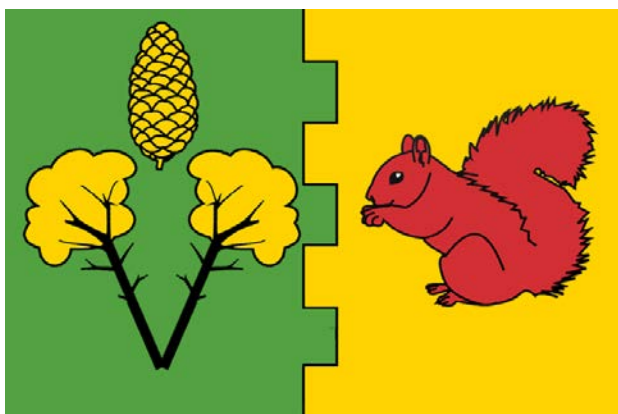


La SFV a proposé l'idée au Maire de doter la commune d'un drapeau. Après un engouement notamment du fait d'avoir remporté le concours et une visibilité remarquée ayant fait son chemin au 13h de TF1, il a été décidé de les accompagner pour créer un drapeau.

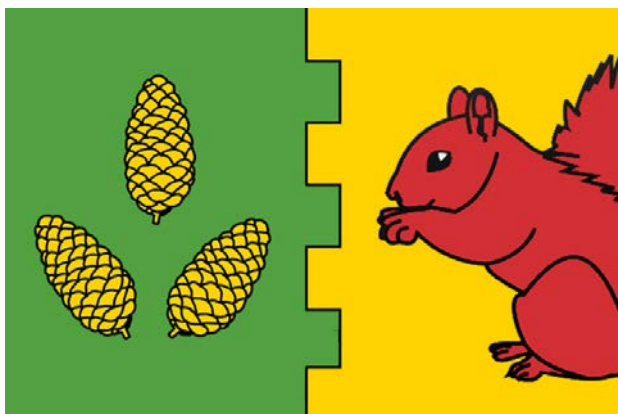
Plusieurs exemples leur ont été fournis afin de leur montrer qu'il était possible de jouer avec les armoiries et ses charges (éléments) :



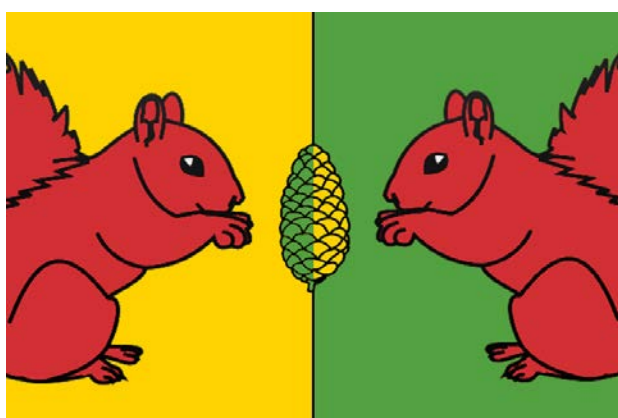
1) Le Drapeau dit «armorié» (extension des armoiries en format rectangulaire).



2) Une version simplifiée.



3) Une autre version simplifiée.



4) Un jeu avec les couleurs et en symétrie.

(Dessins : Nasha Gagnebin)

Au final, la première version a été retenue par la Mairie. Le drapeau a été adopté par le Conseil municipal quelques semaines plus tard au mois de Juin 2020 et fut ensuite présenté officiellement le 20 septembre avec une cérémonie ayant pour invités notamment trois Sénateurs ainsi que le Président de l'Agglo Saumur Val de Loire.

Le Courrier de l'Ouest Saumur du 21/09/2020

SAUMUR

La Lande-Chasles renforce son identité



La Lande-Chasles, dimanche 20 septembre. Le blason communal installé sur la façade de la mairie a été dévoilé à l'occasion d'une cérémonie officielle en présence d'une centaine de personnes.

PHOTO: CO. YVAN GEORGET

Il n'y a pas deux communes dans le Maine-et-Loire capable de doubler leur population un dimanche matin tout en réunissant trois sénateurs du département. La Lande-Chasles, qui aime se faire remarquer, l'a fait ce 20 septembre à la faveur de l'inauguration de son blason, victorieux au printemps dernier au concours des blasons communaux sur Twitter.

Le plus beau blason de France inauguré

C'était là une cérémonie qui marquait l'aboutissement d'une aventure de cinq années et destinée à renforcer un peu plus encore l'identité de la commune la moins peuplée de l'Anjou (124 habitants). Elaboré en 2015 dans les règles de l'art héraldique, le blason communal a déjà fait beaucoup parler de lui. « C'est le symbole d'un travail collectif », a rappelé le maire de la commune Jean-Christophe Rouxel.

Élu plus beau blason de France par des milliers de twittos, le blason communal a été réalisé en mosaïque par Christine Touhari de Saumur et apposé sur la façade de la mairie. Cette opération a bénéficié d'un financement participatif qui a per-

mis à la commune de ne pas déboursier un centime.

Un drapeau reprenant les symboles de la commune a aussi été conçu en respectant les règles strictes de la vexillologie. « Il ne s'agit pas d'une association de gens vexés », comme l'a rappelé dans un sourire le premier magistrat de la commune, mais de l'étude des drapeaux, des pavillons nationaux ou provinciaux.

Le maire Jean-Christophe Rouxel n'a pas boudé son plaisir devant l'aréopage d'élus, d'administrés et d'anciens marins réunis ce dimanche. Car on inaugurerait aussi l'ancre de marine de l'amicale des anciens marins du TCD Orage, installée devant la mairie. C'est là la petite histoire dans la grande. La Lande-Chasles abrite depuis sa création, en 2017, le siège social de l'amicale des

anciens marins du TCD (pour Transports de chalands de débarquement) Orage, un navire sur lequel Jean-Christophe Rouxel a servi pendant son service militaire. À l'origine de la création de l'amicale, il en est aujourd'hui le président.

L'ancre du navire aujourd'hui démantelé a été offerte à l'association par la ministre aux Armées Florence Parly fin 2019. Elle a été récupérée en février dernier à Brest et restaurée, avant de trouver sa place à La Lande-Chasles. La double inauguration opérée ce dimanche a vu la présence du contre-amiral Jean-Nicolas Gauthier, qui fut commandant du TCD Orage de 2000 à 2002. « Cette ancre est symbole de stabilité et d'espoir, d'élégance et de force au service de notre patrimoine », a-t-il commenté.

Président de l'Agglo Saumur Val de Loire, Jackie Goulet a quant à lui dit son émotion et son plaisir d'être présent au côté de Jean-Christophe Rouxel, « spécialiste des réseaux sociaux pour faire parler de sa commune. Et quand La Lande-Chasles brille, c'est toute l'Agglo qui brille ».

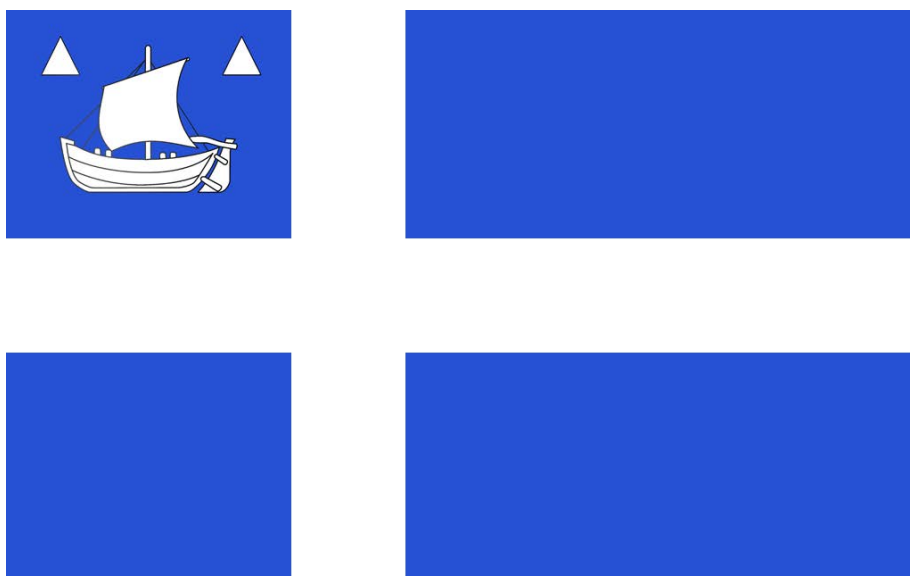
Yvan GEORGET



L'ancre de marine de 1,845 tonne a été installée devant la mairie de La Lande-Chasles.

PHOTO: CO. YVAN GEORGET

Enfin, le drapeau de l'Île d'Olonne a également été adopté après qu'un membre de la SFV a approché la Municipalité.



D'autres villes nous ont approchés ou ont demandé notre documentation pour information afin de réfléchir à l'adoption d'un drapeau, notamment Corte (20), Juvigny-sur-Loison (55), Mézières sur Seine (78) ou encore Ville d'Avray (92).

Toutefois, la qualité vexillologique de drapeaux non frappés d'armoiries sur un fond uni, est présente partout en France, dans les petites comme dans les plus grandes villes. En exemple, la planche de drapeaux sur les pages suivantes, démontre qu'il existe une multitude de drapeaux communaux et municipaux à travers toute la France, sans pour autant reprendre pleinement les armoiries dans un écu et sur un fond uni.

Tour de France des drapeaux municipaux



01210

Versonnex



13000

Marseille



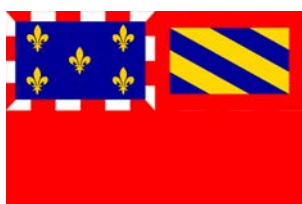
17300

Rochefort



17340

Châtelailon-Plage



21000

Dijon



22000

Saint-Brieuc



22100

Dinan



25000

Besançon



27000

Évreux



29000

Quimper



29100

LeJuch



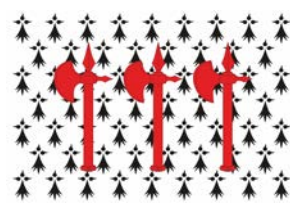
29400

Landivisiau



29800

Landerneau



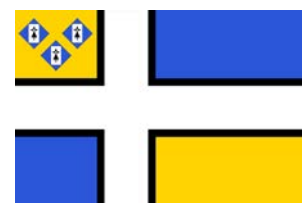
29900

Concarneau



33470

Gujan-Mestras



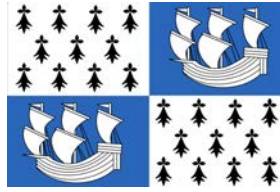
35120

Dol-de-Bretagne



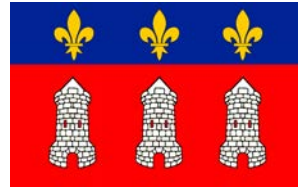
35400

St-Malo



35600

Redon



37000

Tours



54200

Toul



56000

Vannes



56290

Port-Louis



56800

Ploërmel



59140

Dunkerque



59229

Denain



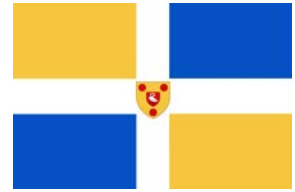
60200

Compiègne



62100

Calais



62200

Boulogne-sur-Mer



67000

Strasbourg



67500

Haguenau



68000

Colmar



68100

Muhouse



68180

Horbourg-Wihr



68300

Saint Louis



68330

Huningue



68500

Guebwiller



74200

Allinges



74230

Thônes



74400

Chamonix



74500

Saint-Gingolph



83000

Toulon



88000

Épinal



94300

Vincennes



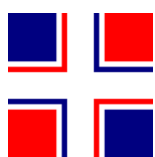
97500

Miquelon-Langlade



97500

Saint-Pierre



Nasha Gagnebin

Secrétaire-Trésorier Adjoint de la Société Française de Vexillologie - SFV

© Mars 2021 – V3

 drapeaux-sfv.org

 DrapeauxSFV

 DrapeauxSFV

 DrapeauxSFV